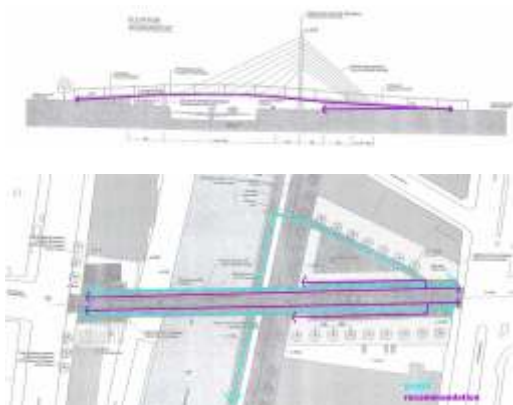


# Etude d'incidences relative à la construction du Pont Picard au-dessus du canal Bruxelles-Escout à Bruxelles



L'étude a permis de mettre en évidence la pertinence générale du projet : réservé exclusivement aux piétons, cyclistes, transports en commun et véhicules d'urgence, il permettra de réduire fortement l'effet de barrière formé par le Canal et d'améliorer les communications locales de la ville, par rapport à des pôles tels que la Gare du Nord, Tour & Taxis, le pôle administratif de l'av. du Port, le quartier Maritime et tout le N-O de la Région.

Le projet du Pont Picard consiste en la réalisation d'un nouveau pont au-dessus du Canal Bruxelles-Escout dans l'axe du Bd S. Bolivar vers la rue Picard.

Ce projet est soutenu par les autorités régionales qui souhaitent créer un axe fort transport en commun entre la gare du Nord et le site de l'AZ-VUB. Repris au Plan Iris, puis au Plan Régional de Développement, le projet a finalement été inscrit dans l'accord de coopération Etat fédéral Région Bruxelles-Capitale. L'étude d'incidences s'inscrit ainsi dans le cadre d'une demande de permis d'urbanisme introduite par le Service Public Fédéral Mobilité et Transports.

Si l'étude conclut donc à l'intérêt de réaliser le projet, elle a également avancé différentes mesures d'amélioration, que ce soit au niveau de son intégration urbanistique et paysagère par la modification des aménagements prévus sur les deux rives du canal, au niveau de la sécurité routière par des propositions relatives au partage de l'espace sur le pont entre les différentes catégories d'usagers ou encore au niveau de la mobilité en proposant des esquisses d'aménagements au niveau des raccords aux voiries adjacentes.



Maître de l'Ouvrage

Service Public Fédéral  
Mobilité et Transport

Budget

74.894 € HTVA

Etat d'avancement

clôturé en 2004